

Nightline France

Appel à partenariat pour la santé mentale des jeunes/étudiants

Contexte

Un tiers des étudiants présente les signes d'une détresse psychologique, selon la dernière enquête de l'OVE¹ portant sur 2024. Près d'un sur deux présente une période d'au moins deux semaines consécutives pendant laquelle ils se sont sentis tristes, déprimés, sans espoir, au cours des 12 derniers mois² ; ces symptômes sont présents chaque jour ou presque, et toute la journée ou pratiquement pour 23 % des étudiants³.

Plus de 4 ans après le covid, qui a mis en lumière le sujet de la santé mentale, près de la moitié des étudiants (44%) déclarent qu'il est **difficile, voire très difficile, de trouver des informations** sur ce qu'il faut faire en cas de problèmes psychologiques⁴.

Chez les jeunes de **18-24 ans, la hausse du recours aux soins d'urgence pour troubles de l'humeur, idées et gestes suicidaires s'est poursuivie** de façon marquée en 2023 — après les hausses de 2021 et 2022⁵.

Des acteurs s'allient localement pour la santé mentale des étudiants et des jeunes :

- les jeunes elles et eux-mêmes (syndicats, associations, élus), et également réunis par l'association d'intérêt général Nightline, dans une démarche de pair à pair, avec l'accompagnement de professionnels
- les équipes des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, via la vie étudiante et les services de santé étudiants
- les Crous
- les Rectorats
- les associations de jeunesse
- les collectivités territoriales

et des institutions, acteurs ou réseaux, dont nationaux, accompagnent et **amplifient** cette dynamique : **France Universités, la Conférence des Grandes écoles, le CNOUS, l'Assurance Maladie, les Ministères...**

¹ 48 % se déclarent souvent ou en permanence très nerveux ; 30 % souvent ou en permanence tristes et abattus. Données issues de l'enquête nationale sur le bien-être et les habitudes des étudiants en matière de santé, réalisée en France entre le 13 mai et le 4 juillet 2024 par l'Observatoire national de la vie étudiante et la Direction générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle (DGESIP) ; questions portant sur leur état dans les 4 semaines précédant l'enquête. Lien : ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2024/05/OVE-Reperes-Bien-etre-Sante-2024.pdf

² ce dernier signe constituant le premier critère d'évaluation de l'épisode dépressif caractérisé ou majeur

³ *ibid.*

⁴ *ibid.*

⁵ Santé Publique France.

Ainsi, en 2024-25, plus de 10 000 appels d'étudiants ligériens, franciliens, normands, des académies de Toulouse, Lyon, Reims, Nord Pas-de-Calais, ont été pris en charge par la ligne d'écoute nocturne Nightline, avec une moyenne de 55 minutes d'échange, permettant à près de **70% d'entre eux de se sentir mieux**⁶. Plus de 500 bénévoles et volontaires en service civique s'engagent sur la ligne d'écoute ou sur le terrain, notamment pour rencontrer 30 000 jeunes avec la Fresque de la Santé mentale® ou d'autres actions de promotion ou de prévention : ils sont **96% à nous dire avoir appris de nouvelles connaissances** après l'intervention⁷.

C'est aussi un réseau de Sentinelles étudiantes qui repèrent et interviennent directement auprès de jeunes en souffrance, et en particulier ayant des idées suicidaires⁸.

(Plus d'informations sur notre site [internet](#))

Pourquoi des interventions en pair à pair ?

Les études montrent que les étudiants sont **plus à même de se confier à des pairs** qu'à des professionnels⁹, et que le soutien par les pairs peut être une **porte d'entrée vers le soin** pour celles et ceux qui en auraient le besoin, dans une logique de parcours de soin¹⁰.

Les bénéfices pour les personnes accompagnées sont de plusieurs ordres : lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques et de la santé mentale¹¹ — en particulier à travers la création d'un espace de dialogue ouvert où l'on peut parler sans tabou et sans crainte d'être jugé¹² ; ancrage de la notion de bien être dans un quotidien, éclaircissement sur les options de soins disponibles, et potentiellement **réduction des facteurs de risques permettant de limiter le recours aux consultations**¹³.

Les jeunes engagés dans les dispositifs de Nightline apprennent également pour elles et eux mêmes à savoir (s')écouter, se protéger et orienter. Ils adoptent "**une posture de relais dans le cadre de leur vie étudiante**" et développent des compétences communes à une grande partie d'engagements bénévoles mais aussi et plus spécifiquement, "des compétences communicationnelles et la réflexivité sur leurs propres pratiques¹⁴".

Nightline existe en Europe depuis 1970 (Royaume Uni, Irlande, Autriche, Allemagne, Suisse) et en France depuis 2016.

⁶ Rapport annuel d'activité Nightline 2024-2025.

⁷ Télécharger le rapport d'activité de l'association Nightline, 2024/2025, sur [son site](#)

⁸ Le dispositif Sentinelle fait partie de la stratégie nationale de prévention du suicide ([La formation à l'évaluation et à l'intervention de crise suicidaire - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)). 150 Sentinelles étudiantes ont été interrogées pendant 4 mois mensuellement sur la mise en pratique de leurs missions : 129 personnes ont été repérées en souffrance par 65 Sentinelles étudiantes, qui sont intervenues auprès de 103 personnes ; 66 ont été orientées vers un professionnel de santé.

⁹ Dunne et al. (2009). Improving emotional health and wellbeing through peer support - a program in the western health and social care is helping young people become peer educators, Education and Health, 27(1)

¹⁰ Miyamoto & Sono (2012). Lessons from peer support among individuals with mental health difficulties : a review of the literature, Clinical Practice and Epidemiology in Mental Health, 8(1)

¹¹ Hodges, J. Q. (2007). Peer support among consumers of professional mental health services: Implications for practice, policy, and research. Journal of Human Behavior in the Social Environment, 14(3), 81-92.

¹² "Peer support for student mental health", Student Minds (2014) : https://www.studentminds.org.uk/uploads/3/7/7/8/4/3784584/peer_support_for_student_mental_health.pdf

¹³ Chinman et al. (2001). Chronicity reconsidered: improving person-environment fit through a consumer-run service. Community mental health journal, 37, 215-229.

"Le soutien par les pairs : une nécessité." La Commission de la Santé Mentale du Canada (2016)

¹⁴ [Etude des effets de l'engagement dans la ligne d'écoute Nightline France sur ses bénévoles | Nightline](#)

Opportunité et objectif général

Grâce à un financement exceptionnel issu de la générosité publique, l'association Nightline est en mesure d'amplifier son action avec et pour les étudiants. Pour des enjeux de complémentarité et efficacité, elle voit l'intérêt d'agir ensemble et localement. Ainsi elle propose, à travers cet **appel à partenariat national, de s'engager activement et en collaboration** dans une démarche qui **permette au plus grand nombre d'étudiants et de jeunes de bénéficier et d'être acteur des ressources pour prendre soin de leur santé mentale, notamment à partir des projets de l'association.**

Que vous soyez un établissement d'enseignement supérieur, un Crous, une association, une structure ou un opérateur jeunesse ou une collectivité locale, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Si vous êtes un groupe d'étudiants ou de jeunes, ou jeunes élus au sein des instances d'un établissement ou d'un Crous, qui avez un projet, une idée, ou simplement l'ambition d'améliorer la santé mentale des jeunes, contactez-nous.

Pour une action durable, avec et pour le plus grand nombre de jeunes, l'appel à partenariat :

- est ouvert à la France entière (dont les DROM COM)
- dans des territoires d'au moins 15.000 étudiants

Recherche de partenaires locaux - coalitions locales

Ce que Nightline apporte

- son expertise, son savoir faire, des projets évalués en faveur de la santé mentale des jeunes
- la capacité à porter concrètement un ou plusieurs projets :
 - construire un plateau d'écoute ouvert de 21h à 2h30, qui bénéficie aux étudiants écoutants formés, aux étudiants appelants, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté étudiante locale
 - construire un réseau de Sentinelles étudiantes, acteur de la prévention du suicide
 - mener des actions de proximité dans une dynamique d'aller-vers, permettant de sensibiliser, informer et promouvoir la santé mentale (dont La Fresque de la santé mentale®), avec et pour les jeunes
 - former à la santé mentale (certification Qualiopi)
- la participation ou le pilotage des projets de recherche en santé mentale et notamment un Observatoire local de la santé mentale des étudiants ou des jeunes
- la conception d'un projet territorial sur-mesure, selon les besoins et les ressources disponibles, et qui mobilise les savoir-faire et projets de l'association
- le pilotage, la coordination dans la globalité du projet ; la participation, l'insertion et la collaboration avec un réseau constitué d'acteurs locaux
- L'association peut apporter une part significative au financement global du projet, **jusqu'à 75% de son coût**, pendant deux à trois années consécutives.

Ce que vous apportez

En tant qu'Établissement d'enseignement supérieur, Crous, Associations ou structures jeunesse, Collectivités ou Collectif d'étudiants ou de jeunes, vous êtes en mesure d'apporter :

- Un partenariat opérationnel, une mise en oeuvre commune
- Un ancrage local et une capacité à favoriser l'ancrage local de l'association
- Une coalition / mobilisation d'acteurs locaux susceptibles de co-construire et/ou adhérer au projet
- Un complément de financement, à définir lors de l'élaboration commune du budget
- Un local : mise à disposition par un partenaire et/ou aide à la recherche d'un local via des mises en relation, une connaissance des opportunités...
- Une mobilisation dans la construction et le suivi du projet (comité de pilotage...)

La structure doit être en capacité de co porter le projet. Les engagements précis de chaque partie seront définis au cours des premiers échanges selon le statut de la structure que vous représentez (Université, collectivité etc).

Infos pratiques

Calendrier

D'ici au 22 novembre 2025, partagez nous votre intérêt !

- une note d'intention ou un email, faisant part de vos objectifs, idées, attentes, intérêts et territoire visé

Entre novembre et décembre 2025, on se rencontre, on précise ce que l'on peut faire ensemble

- étude de nos objectifs respectifs et de faisabilité

Banco, ce partenariat fait sens !

- après une phase de co construction (d'1 mois à 6 mois selon le projet), on démarre ensemble en 2026

Hélas, cela ne fonctionnera pas pour cette fois

- on essaie de s'orienter vers d'autres projets/acteurs si pertinent

L'association ne pourra pas s'engager partout, notamment si la pérennité du projet de territoire n'est pas travaillée et assurée conjointement, s'il n'y a pas de co portage ou encore si le nombre de réponses pour agir ensemble est trop important.

Proposition de trame de réponse (non obligatoire)

- 1- Qui êtes vous ? (ex : établissement, association..)
- 2- Brève présentation
- 3- Contact
- 4- Aire de rayonnement pour le projet
- 5- Projets que vous portez d'ores et déjà pour favoriser la santé mentale
- 6- Intérêt pour le(s) projet(s) de Nightline France : le(s)quel(s) et pourquoi ?
- 7- Autre(s) partenaire(s) mobilisable(s) selon vous
- 8- Calendrier idéal de mise en oeuvre

N'hésitez pas à nous partager, en même temps, vos disponibilités en novembre-décembre pour échanger avec l'association sur le projet.

Contact

Pour toute question et pour transmettre votre intérêt : partenaires@nightline.fr

Déjà engagés

Ils s'engagent à l'échelle locale avec Nightline pour la santé mentale des jeunes et des étudiants :

- Plus de 80 établissements d'enseignement supérieur : [voir la liste complète](#)
- Les Agences régionales de santé (Île-de-France, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Occitanie, Normandie, Grand Est, Guadeloupe),
- Les Crous (Paris, Versailles, Créteil, Toulouse, Lille, Lyon, Nantes, Normandie, Reims),
- Les régions Normandie, Île-de-France, Pays de la Loire et Occitanie,
- Les villes (Angers, Ecully, Lille, Lyon, Nantes, Paris, Reims, Rouen, St Etienne, Tourcoing, Villeurbanne, Toulouse, Brest),
- Les CPAM du Nord Pas-de-Calais, de Seine-Maritime, du Rhône et du Var,
- Nightline France est également lauréate de la France s'engage,
- Elle siège au conseil d'administration de l'Union nationale de prévention du suicide (UNPS).
et travaille également avec de nombreux acteurs du monde universitaire, associatif et de la santé mentale



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun